

Noms de cavités : Que choisir ?

VERS UN CODE DU BON USAGE

EN MATIERE DE DENOMINATION

DES CAVITES

ET PHENOMENES KARSTIQUES

Le nom des cavités ou des phénomènes karstiques constitue un important chapitre des noms de lieux, éléments précieux du patrimoine linguistique que nous devons conserver .

En effet, à travers les toponymes , c'est une part de l'histoire des langues que l'on peut décrypter, car leur forme actuelle est le résultat d'une lente évolution qui s'est opérée au cours des siècles .

Dans la conservation de ce patrimoine, le spéléologue a un rôle actif à jouer . Mais, il peut être également un redoutable agent de destruction dans la collecte des toponymes .

Il importe donc de développer quelques règles en usage en matière de dénomination des cavités .

LE ROLE DU SPELEOLOGUE ET SA LEGITIMITE .

Il appartient au spéléologue de dresser des cartes souterraines à partir d'un point connu de la surface (coordonnées Lambert pour la France).

Le topographe des cavernes prend, en quelque sorte, le relais du topographe de surface (Institut Géographique National, I.G.N.).

L'I.G.N. s'est doté d'une "commission de toponymie"; il est vrai qu'il existe plus de 2 000 000 de toponymes sur les cartes au 1/25 000 de la France . Cette commission a su imposer au "géomètre - enquêteur" la consultation préalable des documents écrits (carte de Cassini, cadastre napoléonien, carte d'Etat Major, etc...) et celle des gens du cru avant la publication des cartes, afin de limiter les appellations erronées .

A noter qu'il n'appartient pas à l'I.G.N de créer ou d'inventer des dénominations, et que l'usage a priorité sur l'orthodoxie .

Paradoxalement, il n'existe pas de système similaire au sein de la F.F.S : tout au plus cette dernière a-t'elle dispensé des recommandations sur ce thème ; ce qui n'a pu empêcher la prolifération d'appellations fantaisistes .

S'il est courant de désigner un gouffre sous un diminutif du style "La Coume", "Le Cala", ou "le St Casse", il n'est cependant pas permis de publier une monographie sous ce titre .

C'est pourquoi les noms familiers ou farfelus donnés aux cavités par les spéléologues ne peuvent avoir cours que dans la communauté spéléologique , qui compte seulement 10 000 personnes en France .

Cette minorité n'a rien d'officiel, et ne saurait imposer son point de vue à tout un pays .

En revanche, lorsqu'il s'agit de baptiser des lieux à l'intérieur d'une cavité, il est fortement recommandé au spéléologue de faire preuve d'imagination en usant de noms divers : poétiques ("rivière sans étoiles ") commémoratifs (galerie Martel) jeux de mots (la vire "tu oses ") etc...

Ses collègues pourront ainsi juger du choix , du goût et de l'opportunité des appellations employées .

Le spéléologue laissera donc aux générations à venir le loisir d'étudier la toponymie , que ce soit d'un point de vue historique ("Toponymie du gouffre Berger " par D. Chailloux- 1988) ou d'un point de vue psychanalytique .

I-TOPONYMIE RELATIVE A L'INTERIEUR DE LA CAVITE

a) les thèmes communs :

Dans notre histoire, l'époque des grandes découvertes offre d'intéressants éléments de comparaison avec certaines catégories de toponymes utilisés par les spéléologues .

Il ne vient pas à l'idée d'un navigateur qui part d'un port de le débaptiser .

En revanche, il a toute liberté, en arrivant sur des terres dites "vierges" de nommer des points caractéristiques du paysage si cela lui est nécessaire .

Pour cela il a recours à des noms relatifs à une personne royale qui l'a soutenu dans son entreprise : la louisiane, Lac Victoria, Ile du Prince Edouard ... ou au calendrier : Ile de Pâques, Floride, île de l'Ascension, ou encore à des qualificatifs : Terre Neuve, Groenland, Rio Negro ... etc.

Ce qui n'est pas sans rappeler : la Cascade Claudine, ou le Méandre Martine , La salle de Noël, la galerie de la Toussaint ou le Réseau du 1er mai, la Nouvelle Branche, le Réseau Sec, la Rivière Blanche , etc ...

b) Un thème particulier aux cavernes : le concrétionnement :

Le concrétionnement, phénomène propre à certaines cavités, a frappé l'esprit des visiteurs au point de donner à la caverne un nom directement lié aux dépôts carbonatés . Stalactites, stalagmites et cristallisations diverses ont suggéré à l'imagination des formes de la vie courante, jusqu'à dénommer ces phénomènes internes de la caverne d'après leur allure .

Il en est ainsi pour la "**Grotte des Rideaux**" à Lespugne (31) qui possède des concrétions en draperies, ou bien pour la grotte de "**Las Poupetos**" à SOS (47) où "**Las Poupetas**" désignent des stalactites (popa = mamelle).

Ce type d'appellation perdure aujourd'hui dans les cavités aménagées où le registre du guide montre une similitude frappante avec les descriptions des naturalistes des XVIII ème et XIXème siècles .

Si le commun des mortels peut écouter sans protester les commentaires d'un guide, le spéléologue aura, lui, une aversion prononcée pour ces appellations beaucoup trop "romantiques", pour ne pas dire désuètes et préférera les termes de : stalactite, excentrique, aragonite ...

Tenant absolument à se démarquer des appellations fantaisistes , il est en fait l'héritier de cette tradition, si l'on considère que les concrétions représentent encore un thème dominant dans son répertoire :

- la grotte des Excentriques (Pyrénées)
- la grotte des Draperies à ST CERNIN (19)
- la grotte des Gours à St JEANNET (06)
- la grotte des Cristaux à MAILLY LE CHATEAU (89)
- la grotte des Aragonites (Montagne Noire)

Certes, les appellations de ce type ne sont pas condamnables, mais elle manquent singulièrement de poésie et détonnent , si l'on considère les appellations anciennes .

x x x

II-LES NOMS DE CAVITES .

A-LES CAVITES NATURELLES

1-LES DETERMINANTS

a-Quelques thèmes contenus dans les déterminants

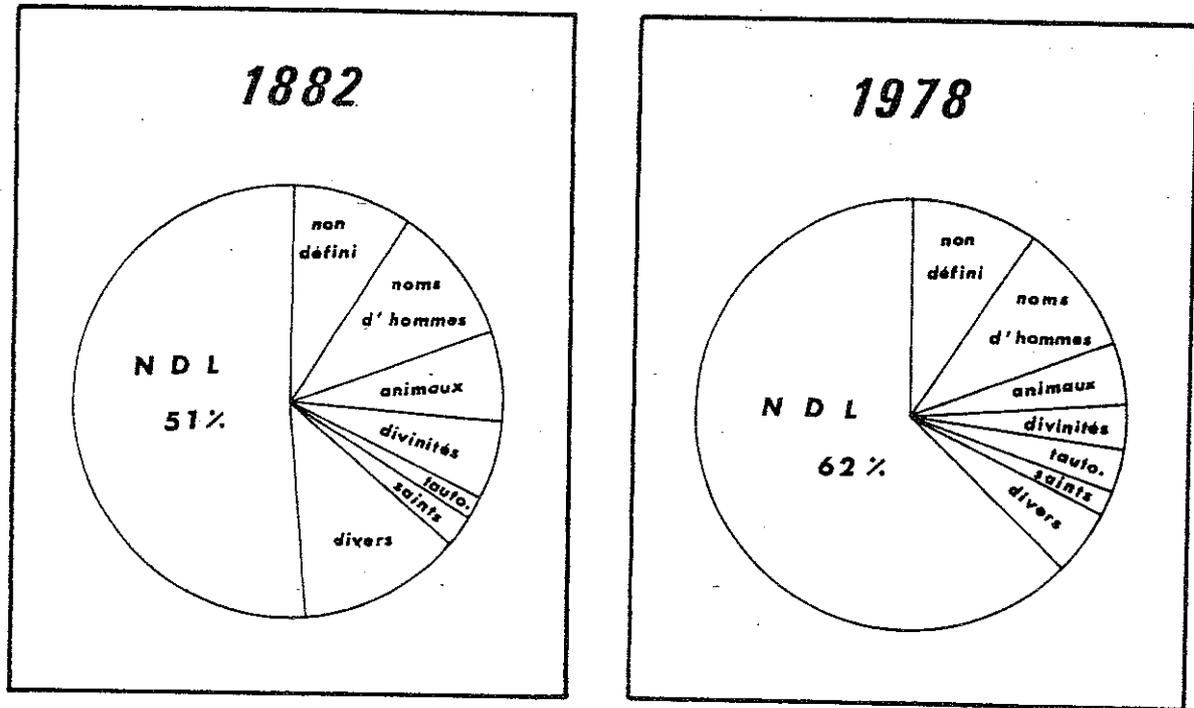
1-LE NOM DE LIEU (N.D.L)

Les cavités déterminées par les noms de lieu représentent 50 à 70 % du total des noms répertoriés .

La catégorie NOM DE LIEU est en constante augmentation , d'une part parce que les toutes les cavités peuvent être identifiées par un nom de lieu, d'autre part en raison de l'attitude adoptée par les auteurs et découvreurs depuis ces dernières décennies .

En effet, ceux-ci ont condamné les autres groupes de toponymes, qui bénéficiaient autrefois d'une plus forte représentation, au profit de la catégorie nom de lieu .

C'est le cas du Département de la COTE D'ÔR où, sur environ 100 noms de cavités cités dans l'inventaire de LUCANTE en 1882, le groupe NDL atteignait 51 % alors qu'un siècle plus tard le même groupe atteint 62 % dans l' "Inventaire des Cavités de COTE D'OR " (J.F BALACEY, 1978).



Si le nom de lieu est souvent retenu pour établir le nom d'une cavité, il faut cependant noter que cette solution "passe-partout " peut devenir une dénomination encombrante sans grand rapport avec le réseau en question .

En effet, le groupe NOM DE LIEU implique une certaine fixité qui détone avec l'évolution rapide et aléatoire de l'exploration d'un réseau .

Difficultés d'application:

Les difficultés d'application sont de plus en plus grandes : si hier il était possible de concevoir qu'un orifice de cavité puisse donner son nom à un réseau, compte tenu du degré d'exploration de celui-ci, il n'en va pas de même aujourd'hui , où une dizaine d'années suffisent à faire d'une modeste cavité un réseau dépassant les 10 km de développement.

1°-Réseau à une seule entrée :

L'entrée existante est inévitablement appelée à devenir l'entrée historique du système au cas où d'autres accès viendraient à être découverts. Le nom de l'entrée unique a quelquefois très peu de rapport avec le réseau auquel elle a donné accès : ainsi il est possible d'imaginer le cas d'extension de toponymes, voire de déplacement abusif de noms de lieux (cf fig.1)

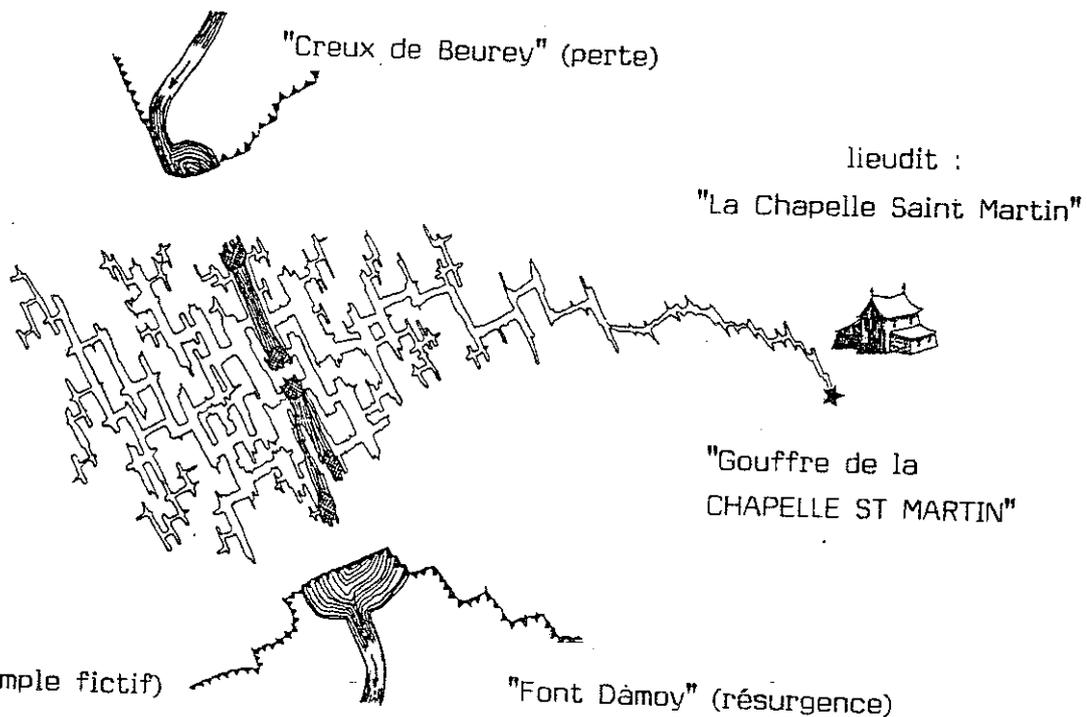


Fig. 1 (exemple fictif)

Le nom de lieu attaché à l'accès du réseau, bien que représentant une faible surface et donc une faible partie du développement, pourrait donner son nom à la cavité, ce qui deviendrait aberrant, pour peu que le système soit pénétrable par d'autres entrées dans la zone de grande densité des galeries .

2°-Réseau à entrées multiples :

Le nom de l'entrée historique tend à devenir moins prépondérant , celle-ci occupe le rang que lui a conféré la chronologie des explorations . Dans bien des cas, une cavité ou un phénomène karstique majeurs, connus de tous temps, constituent l'aspect "émergé" d'un énorme système karstique . Ils devraient donc occuper une place de premier plan dans le choix de l'appellation du système (cf fig.2).

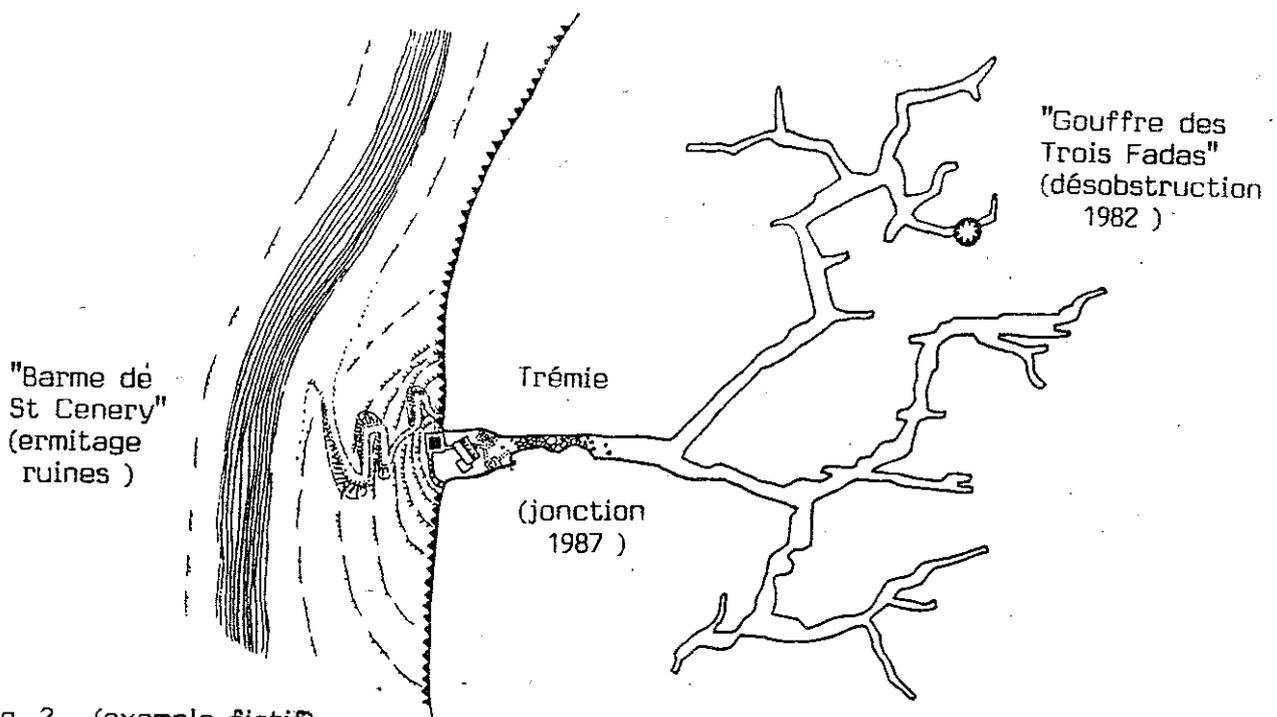
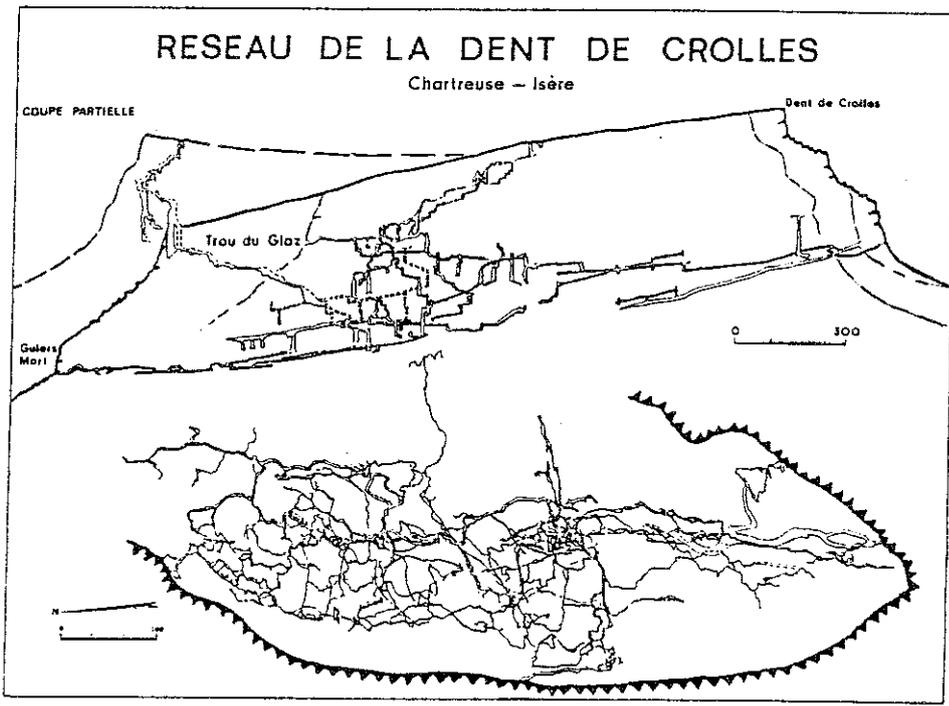


Fig. 2 , (exemple fictif)

Dans un tel cas, il est souhaitable de conserver dans la dénomination du système le nom du phénomène karstique majeur .

Si cela n'est pas envisageable, il est admis de prendre pour nom du système le nom du massif, lorsqu'il est bien circonscrit et que l'on a la certitude de ne pas découvrir de système plus important .

Le toponyme couvrant la zone circonscrite a donc un caractère nettement "absorbant" par rapport au reste des toponymes affectés aux différentes entrées .



2- LES NOMS D' HOMMES :

les noms de lieux qui ont pour origine des anthroponymes sont légion dans la toponymie française : AMBERIEU en BUGEY (01) "Villa AMBARIACUS 1240 ,domaine d'AMBARRIUS ; CANIAC du CAUSSE (46) " in CANIACO " IXème siècle , domaine de CANIUS ; QUEMIGNY sur SEINE (21) de "CUMINIACO " domaine de Cominius etc ...

En effet, une des façons les plus simples de désigner un lieu était d'en nommer le propriétaire .Cette pratique, largement attestée pour les noms de lieux, s'est perpétuée jusqu'à nos jours , notamment en ce qui concerne la dénomination des parcelles cadastrales , qui révèlent des appellations du style "Le Champ MARTIN", ou " Le pré BERTON " .

Aujourd'hui, l'explorateur d'abîmes s'est identifié au propriétaire pour donner son nom aux cavités qu'il a découvertes : l'Aven ARMAND, le Gouffre BERGER , pour ne citer que les plus célèbres.

On peut donc admettre ce genre de formation qui date de la nuit des temps . La seule entrave à la généralisation de ce mode d'appellation est le nom porté par le découvreur , bien souvent étranger au terroir . Si tel est le cas, ce nom n'a pas eu le temps de subir l'érosion phonétique propre à la zone linguistique.

Ainsi, le nom de "LEFEVRE" qui, en France du Nord, désigne le forgeron, ne saurait être retenu pour nommer une cavité du VERCORS, où la forme locale est FAVRE ou FAURE

Dans ce cas, le mal n'est pas grand, mais les temps ont changé et les explorateurs ne sont plus les habitants locaux .

Ce mode de dénomination pourrait bien amener la prolifération sauvage d'appellations à consonnance un peu barbare pour les habitants du lieu ; on peut aisément imaginer la formation de toponymes comme "LA TANNE VAN DER BILT" , " l'AVEN GOLDSCHNEIDER", ou "L'IGUE PENNANEAC'H", pour ne prendre que des patronymes portés par des minorités linguistiques de la France .

3-LES HOMMAGES

Il est courant d'associer le nom d'une personne défunte au nom d'une cavité :

Gouffre JEAN BERNARD (Jean Dupont et Bernard Duffy), Gouffre JEAN - PAUL LARREGOLA, Gouffre ANDRE QUANTIN etc ...

Ces cas expriment un hommage rendu à la mémoire de personnes qui bien souvent n'ont jamais pénétré la cavité ,ni même parcouru son massif .

Cette forme de dénomination ne se situe pas dans la tradition qui vient d'être relatée au paragraphe précédent .

En effet, la décision d'attribuer ces noms appartient à une minorité dirigeante qui impose au reste de la population le nom d'un personnage plus ou moins connu, à l'origine de la fondation d'une ville ou de la découverte d'un système souterrain important .

Cette formule présenterait davantage de similitudes avec le mode de dénomination des lieux à l'intérieur d'une cavité .

Dans les années 50 fut découverte dans le gouffre de la Pierre St Martin une faille qui vérifiait l'hypothèse émise, plusieurs années auparavant, par J. RAVIER sur la tectonique du massif .

En hommage à cet intuitif précurseur, elle fut baptisée **Faille Ravier** .

De même Félix Trombe entrevit l'ampleur et l'extension du réseau qui porte aujourd'hui son nom .

Cependant, il est à noter que l'appellation "**Réseau Félix Trombe**" a du mal à s'imposer face au nom de lieu francisé **Coume Ouarnède** .

4-LES NOMS MULTIPLES :

Les cavités les plus anciennement connues ont pu posséder plusieurs noms, mais seuls certains d'entre eux nous sont parvenus . Lorsque l'on examine de plus près certains noms actuels, recueillis sur place ou dans des publications, on trouve parfois jusqu'à 4 ou 5 dénominations . Un exemple célèbre :

- GROTTE de MIREMONT
- CRO DE GRANVILLE
- GROTTE AUX CENT MAMMOUTHS
- GROTTE DE ROUFFIGNAC .

L'appellation **Grotte de Miremont** s'inspire du nom de la bourgade la plus proche , MIREMONT étant une agglomération qui n'a pas rang de commune .

Cro de Granville est une appellation locale , le terme "cro" désignant en PERIGORD une anfractuosité ou un abri sous roche ; GRANVILLE est bien évidemment un nom de lieu où s'ouvre la grotte . C'est le nom précis de la cavité utilisé par les habitants .

La Grotte aux Cent Mammouths est une appellation récente , apparentée au slogan publicitaire . La reconnaissance de l'authenticité des peintures préhistoriques a donné lieu à ce que l'on appelle la GUERRE DES MAMMOUTHS dans le milieu de la Préhistoire .

Grotte de Rouffignac est une appellation mentionnant la commune sur laquelle s'ouvre la cavité . Le bourg de ROUFFIGNAC est distant de 5 km de la grotte ...

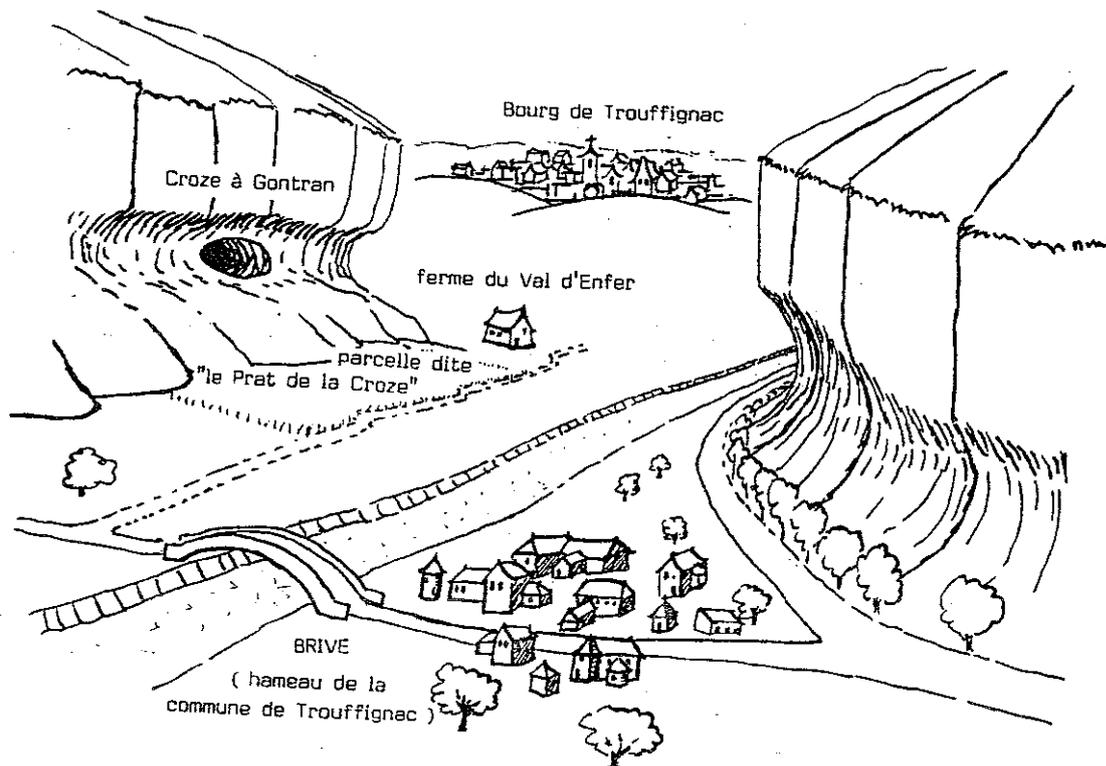
De ces 4 appellations , la plus ancienne et la plus locale est, bien sûr, CRO DE GRANVILLE .

Aujourd'hui, elle est connue du grand public sous le nom de GROTTTE DE ROUFFIGNAC . C'est la notoriété, archéologique, spéléologique et touristique qui a contribué à l'effacement du nom local de la cavité .

Pour le spéléologue chargé d'établir l'inventaire des cavités connues d'un secteur, il est essentiel d'être précis et de mentionner tous les noms sous lesquels est ou a été dénommée la cavité . Le nom local, s'il est mis en avant, permet d'éviter la confusion au cas où plusieurs grottes s'ouvrent sur la même commune .

On notera les rapports hiérarchiques existant entre les différentes appellations et les noms de lieux couvrant des zones de plus en plus grandes : il s'agit du phénomène de rayonnement de la notoriété de la cavité .

Le croquis ci-dessous illustre ce phénomène (exemple fictif) .



L'habitant de la ferme du Val d'Enfer parlera de la "CROZE A GONTRAN " et non pas de la "Grotte du Prat de la Croze".

les habitants de BRIVE parleront de la CROZE DU VAL D'ENFER

Pour Les habitants de TROUFFIGNAC , il s'agira de la CROZE DE BRIVE ou de LA GROTTTE DE BRIVE

Et elle sera connue du reste de la population comme la GROTTTE DE TROUFFIGNAC .

C'est pourquoi il est préférable de citer en premier les noms locaux, et seulement ensuite les appellations à caractère topographique plus vague .

Même si le nom local est très répandu, (ex : **Grotte des Fées**) celui-ci , associé à une commune ou à un département, suffit à désigner sans ambiguïté la cavité . En effet, même si ce thème est fréquent, il n'existe en fait qu'une seule "Grotte des Fées" par commune .

b) Ecriture et transcription phonétique :

Le nom local de la cavité ou du phénomène karstique est donc préférable à la construction classique recommandée par certains :

Nature du phénomène karstique+ article + nom de lieu .

(modèle valable pour les langues latines seulement).

En effet, le nom local est susceptible d'apporter des informations d'ordre toponymique ou folklorique :

Ainsi , le nom **Grotte de Lucelle** (Lucelle est une commune du Haut-Rhin) a-t'il pris le pas sur l'appellation locale **Drachenloch** (en français "Trou du Dragon ").

Cette cavité, connue de longue date, passe pour avoir été la tanière d'un monstre .

Est-il besoin de préciser que les dialectes alsaciens sont encore très vivaces dans ces régions ?

Il s'agit là d'une francisation abusive, qui résulte peut-être de recommandations appliquées sans discernement .

Cet exemple appelle la remarque suivante :

Le nom local ne peut être écrit que dans la langue locale .

Pour s'en convaincre, il suffit de concevoir la réaction de nos confrères espagnols lorsqu'ils découvriront l'inscription géante (*) peinte en 1986 (3 m x 6) sur le rocher par un groupe parisien travaillant sur les Cantabriques ...

(*)"Grotte de la Porte Etroite"

Si le nom de la cavité est orthographié dans la langue locale, on apportera les indications nécessaires à la prononciation locale de l'appellation de manière à éviter les mauvaises restitutions .

Deux systèmes d'écriture peuvent être envisagés :

1°- les notations purement phonétiques :

Ces notations utilisent les lettres romaines associées à des signes diacritiques . C'est la méthode la plus fidèle qui transcrit le mieux les particularités phonétiques les plus subtiles .

Cependant, son usage exige une bonne connaissance des notations phonétiques . C'est pourquoi d'un point de vue pratique, il sera plus facile d'adopter des notations semi-phonétiques .

2°- les notations semi-phonétiques :

Ces notations utilisent les lettres normales de notre alphabet avec leur valeur orale française . Cette formule présente l'avantage de pouvoir être utilisée par tous .

Exemple :

"Lo Bramavenc" - Lou bramabinc

"Lo trauc" - Iou traou

"Arphidia" - arpidia

"La Brauhnne" - la brogne

"Le Margériaz" - le marjéria

Bien entendu, une telle orthographe ne saurait remplacer la graphie d'origine . Il est donc recommandé de faire apparaître discrètement cette écriture francisée .

2-LES DETERMINES :

a) Quelques appellatifs usuels :

1) Les grottes et les gouffres

Donner pour titre à une monographie le nom de la cavité est d'usage courant : mais cela n'autorise pas à considérer le titre comme le nom de la cavité .

Ainsi, à la lecture des "tables géographiques" de la période 1946 et 1958 des Annales de Spéléologie et de l'"index des cavités françaises" du bulletin du C.N.S. et de Spélunca de 1951 à 1970 , on peut noter une foule de termes tels que : grotte-gouffre, aven-grotte, grotte-goule, aven-évent, grotte- exurgence, aven-faille, grotte-diaclose, etc...

Lors de l'établissement de ces index , il est certain que leurs réalisateurs ne se sont pas livrés à une analyse critique et se sont contentés de répertorier les cavités sous les noms que leur avaient donnés leurs auteurs .

Il est plus étonnant de les retrouver sous ces formes dans des inventaires spéléologiques . Pour n'en citer qu'un, "Les grandes cavités françaises" sous la direction de Cl. CHABERT (1981) , où l'on observe notamment les noms suivants :

Grotte-perte des Mazurettes	09
Grotte-abime du cerf	31
Aven-évent de Gourgas	34
Aven-grotte de la Cave de Vitalis	34
Grotte -goule de Captiot	70
Abime-glaçière Noël-Perret	74
Grotte-Aven de Castellias	81
Grotte-exsurgence de Fontoux	86
Grotte gouffre du Petit Soubis	86

Il ne s'agit pas, bien sûr, de noms connus localement, mais de dénominations "savantes ".

L'auteur veut par là attirer l'attention du lecteur sur un aspect particulier de la cavité qu'il a développé ou non dans son texte . Ce peut être sur :

- le fonctionnement hydrologique (gouffre-perte, grotte exsurgence)
- le creusement anthropique (grotte-mine, grotte-cave)
- la géologie et la morphologie (gouffre-diaclase, grotte - faille, grotte - aven)

Ces précisions contenues dans le titre de monographies sont pour le moins subjectives , comme le montre l'exemple de la **Goule de Captiot** à BUCEY- LES- GY (70) . Elle figure dans les Grandes Cavités Françaises sous l'appellation **Grotte Goule de Captiot** .

Dans l'inventaire de R.NUFFER "Cavités et phénomènes karstiques de la Haute Saône" (1973), elle est notée à la page 92 : **Gouffre - perte de CAPTIOT** . Sur la topographie planche IX, c'est la **Grotte-gouffre de Captiot**.

A la page 65 du même livre, R.NUFFER est l'auteur d'un magnifique dessin à la plume intitulé **Goule de Captiot**".

Actuellement la cavité a été affubée d'une pancarte **Grotte de Captiot** .



Goule de Captiot

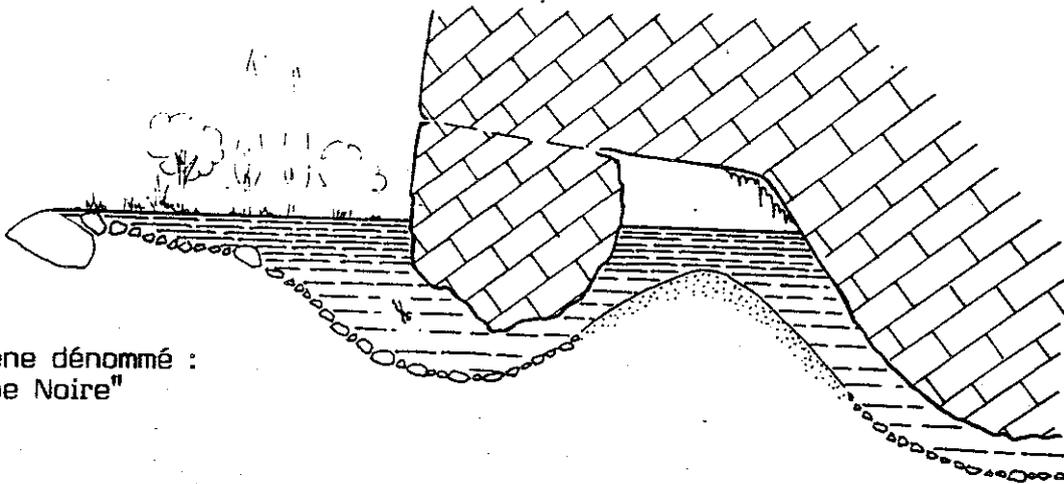
2) les émergences :

A l'examen des noms d'émergences karstiques de type vaclusien, répertoriées dans les inventaires spéléologiques, on remarque que la plupart d'entre elles possèdent une appellation locale même francisée, telle que Fontaine de Nîmes, Douix de Châtillon, Source de l'Orbiquet, Fosse Dionne, Gourp de Feneyrols, Oueil d'Issaux, Font de Champdamoy ...

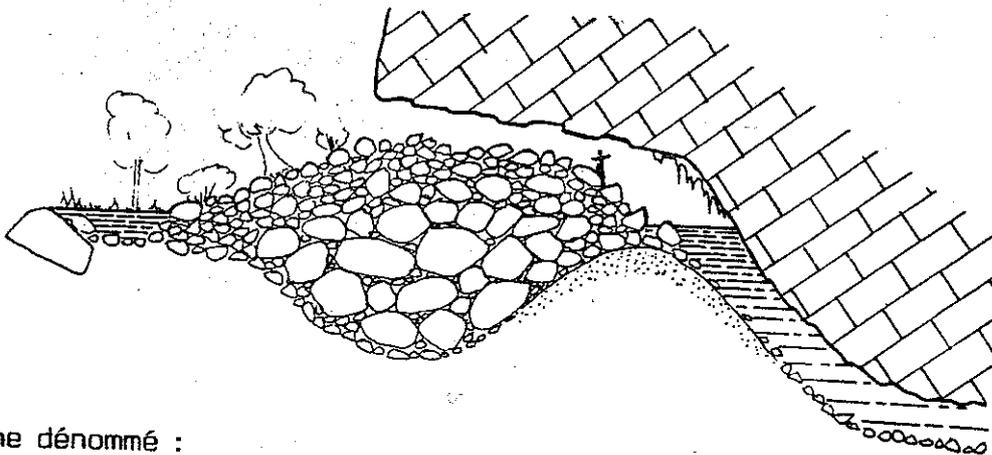
La majorité de ces émergences qui ont conservé leur nom local, n'ont pas permis l'accès à de vastes réseaux exondés, tout le volume des vides du calcaire étant noyé.

En revanche, les autres cavités sont assez souvent affublées du terme "grotte-exurgence" ou "grotte-résurgence" notamment lorsque l'émergence a donné accès à une partie exondée suffisamment vaste.

En outre, l'attribution du terme grotte-exurgence ne semble pas reposer sur des critères hydrogéologiques très solides comme le montrent les croquis.



Phénomène dénommé :
"Fontaine Noire"



Phénomène dénommé :
"Grotte-exurgence de la Fontaine Noire"

De même, on trouve bon nombre de noms de lieux précédés des termes **ruisseau souterrain** ou **rivière souterraine**, notamment lorsque le cours d'eau a été reconnu sur une distance relativement importante .

Ces appellations savantes qui se veulent précises se substituent parfois aux noms locaux des phénomènes karstiques .

Il semble utile de préciser que l'aspect souterrain d'un cours d'eau n'a bien souvent eu aucune réalité pour les gens du terroir , pour la raison bien simple qu'ils ne l'ont jamais vu .

Le seul aspect qu'ils en connaissent est sa partie aérienne, c'est-à-dire jusqu'à la naissance du cours d'eau appelée communément source, fontaine, doux, etc ... Les termes savants d'émergence, exurgence, résurgence, leur sont inconnus .

De même, le fait que le ruisseau puisse avoir une existence souterraine est une évidence : c'est claire comme de l'eau de roche , vous diront-ils !

Le phénomène majeur qui a capté l'attention de générations d'hommes sur ces sites est la présence de l'eau, qu'elle soit d'origine karstique ou non .

Les noms d'émergence sont porteurs d'une certaine ambiguïté qui n'affecte pas les termes désignant les cavités : en effet, grotte ou gouffre désignent à la fois l'orifice visible de la cavité et l'intégralité de sa partie interne, invisible.

les noms d'émergence quant à eux, ne peuvent désigner que le point externe de restitution des eaux, sans faire aucunement référence aux conduits karstiques les ayant drainés .

L'appellation "ruisseau souterrain" appartient d'ailleurs à la série des toponymes attachés à la partie interne de la cavité .

Cependant, ces toponymes attachés à la partie interne de la cavité peuvent être utilisés pour désigner une cavité dans son intégralité . Il en est ainsi de la "CRAMPE DE LAS HADAS " (Chambre des Fées) à LAHONTAN (64) .

De même, si un ruisseau souterrain est connu de tous les habitants pour la pérennité de son écoulement en période de sécheresse ou pour toute autre raison, le toponyme interne peut alors l'emporter sur le toponyme externe désignant soit le point de sortie des eaux , soit l'accès à la cavité .

A l'inverse, si la cavité n'est accessible qu'au seul spéléologue, l'appellatif "ruisseau souterrain" concerne seulement un phénomène interne de la cavité, et notamment les parties actives où circule le ruisseau , à l'exclusion de toutes les autres parties .

Si un tel toponyme est retenu pour dénommer la cavité, on peut se demander si une telle méthode n'est pas en totale opposition avec le principe fondamental de la préférence donnée à l'appellation locale en usage .

Les fausses redondances du type "ruisseau souterrain de la Fontaine Couverte" illustrent cette tendance au remplacement de toponymes aussi clairs que "Fontaine Couverte".

b- Influence des noms académiques et des termes officialisés par les dictionnaires spéléologiques et karstologiques :

A l'origine, de nombreux termes locaux étaient usités pour désigner les phénomènes karstiques ou non . Certains d'entre eux ont été retenus par des précurseurs de la spéléologie pour désigner une forme bien caractéristique du karst : **aven** (Martel 1889) .

D'autres appellatifs n'ont pas bénéficié de cette promotion : **sotch, igue, eydze, souci, creux, fosse, etc ...**

Certains ont été bannis des lexiques spéléologiques : c'est le cas du mot **mardelle** qui désigne un entonnoir ou une excavation, naturelle ou artificielle dans un sol calcaire ou non .

Seuls ont été retenus les appellatifs qui présentaient une unité terminologique et géographique tels que les **avens** des Grands Causses ou les **bétoires** de Normandie .

Le lexique karstologique a donc été puisé pour une large part dans le réservoir toponymique des régions calcaires, qu'il s'agisse du karst slovène (**doline, poljé**), des Grands Causses (**aven**), des déserts de Savoie (**lapiaz**) ou du Bas Vivarais (**évent**) etc ...

Le choix et la sélection de ces appellatifs ont conduit à l'expansion de ceux-ci au détriment d'appellatifs locaux non officialisés par les lexiques . Aujourd'hui, certains termes sont ressentis ou jugés "porteurs" .

C'est le cas du mot **aven** : les Grands Causses sont encore très renommés et certains spéléologues en mal de grandeur utilisent ce terme en dehors de son aire linguistique qui est celle de la langue d'Oc .

L'**aven de Mazaire** (cité en 1985) à St Pierre de Maillé dans la Vienne connu localement sous le nom de **Puits de la Bossée**; l'**aven des Basses Plantes** (cité en 1967) à Chauvigny (Vienne) signalé dès 1869 sous le nom de "**gouffres**" ; l'**aven de Chez-Porchier** (cité en 1975) à St Projet (Charente) s'appelle en fait **Fosse de Chez-Porchier** .

Les écrits anciens ne constituent pas à eux seuls la preuve de la présence d'appellatifs dans une région . Ainsi, les hydrologues du siècle dernier, travaillant pour l'alimentation en eau de la Ville de PARIS, ont-ils apporté le terme haut-normand de **bétoire** dans le département de l'Yonne . Ce terme passe maintenant pour une appellation générique locale qui signifierait "trou où l'on jette les cadavres des bêtes " (BOUCHARD, Crots de l'Yonne , 1983).

L'appellatif **gouffre** qui connaît aussi une grande expansion, est attesté dans la toponymie au sens de : **creux où se perdent les eaux** .

Aucune distinction n'est faite entre une perte pénétrable et impénétrable .

Ainsi, il est fréquent, en France du Nord, de rencontrer ce terme générique : la perte dite du **Gouffre de CHEZ-ROBY** à BUNZAC , ainsi que les nombreux **gouffres** qui jalonnent les lits du Bandiat et de la Tardoire en CHARENTE ; le **Gouffre de la CHAUVINIÈRE**, perte du ruisseau du Gachet qui rémerge à la Grande Fontaine de Champdeniers (79) ; le lieudit "**le Gouffre**" à Cormes (72) où se perd en terre le ruisseau de la Bouillardière; le **Gouffre d'AMBERT** qui s'ouvre dans le **Ravin des Grands Gouffres** en forêt d'Orléans (45) : il s'agit d'une vallée sèche qui se termine par des pertes; le **Gouffre de LARCHANT** (77) perte d'un cours d'eau au lieu dit **Le Gouffre** ; le **Gouffre d'ECHOU** à Valence en Brie (77) perte du rû de Javot ; le **Gouffre de l'Impasse** sis à Voves (28) au bout de l'Impasse du Gouffre qui est en fait un puits perdu naturel, toujours rempli d'une eau sale car alimenté en permanence par l'égout de la commune ; au lieu dit **les Gouffres** à Grandpré (08) on trouve de nombreuses petites pertes . L'appellatif **gouffre** au sens que lui confère la toponymie est très souvent remplacé par le terme **perte** non équivoque pour les hydrologues .

Le terme **gouffre**, usité dans les parlers d'Oïl, ne serait-ce que dans les expressions populaires, n'a dû prendre son acception actuelle (trou vertical) qu'assez tardivement, si l'on en juge par les nombreux noms locaux qui lui font concurrence dans les régions très karstiques : lézine, empoues, baume, fosse, creux etc ...

Tout laisse à penser qu'il est aujourd'hui sur-représenté en France .

c) Les Tautologies :

Le terme TAUTOLOGIE - du grec TAUTO : le même - désigne un phénomène courant en toponymie, qui consiste " à présenter comme ayant un sens une proposition dont le prédicat ne dit rien de plus que le sujet " .

Les tautologies les plus fréquentes sont du type " Grotte de la Baume " ou "Source de la Doux " .

Le nivellement engendré par l'avancement du Français académique dans les terroirs st à l'origine de nombreuses tautologies qui indiquent que le sens initial de l'appellatif n'est plus perçu par les populations locales .

Ce phénomène, qui suscite la contestation, est en fait un paramètre de la formation des noms de lieux .

Ainsi, des racines pré-celtiques ou pré-indoeuropéennes ont-elles été mises en évidence dans les noms de rivières ou de montagnes dans lesquels un terme générique au sens de **eau** (ex : AR > ARVE) ou **hauteur** (ex: KAL > CAUSSE) a pu être identifié .

Il n'appartient pas au spéléologue de remettre en usage un appellatif dont le sens n'est plus perçu par les gens du cru .

Les appellations du type **grotte de la Baume** à FARGE -ALLICHAMPS (18) témoigneraient de l'expansion de l'appellatif **baume** , de sa fixation dans la toponymie puis de sa régression dans les parlers dialectaux, alors que dans les parlers occitans, il est toujours perçu comme tel .

En revanche, le spéléologue se doit de respecter l'usage et le sens des mots utilisés par les populations locales .

Ainsi, dans le Jura, **baume** est perçu comme étant une cavité à entrée horizontale ou verticale, alors que les spéléologues français , n'y voyant qu'une entrée horizontale, éprouvent le besoin d'ajouter le terme **gouffre** : ainsi l'appellation **Gouffre de la Baume des Crêtes** . Cette tautologie n'a pas été relevée sur le terrain, elle est le résultat d'une méconnaissance des parlers locaux et constitue en cela, un abus .

La pénétration du français doit être relevée auprès des habitants du lieu, et non auprès des touristes .

La règle qui tient compte de la pénétration du français est celle préconisée par la Commission de Toponymie de l'IGN dans sa lettre du 1er juin 1978 .

B-LES CAVITES ARTIFICIELLES :

les puits, les caves, les aqueducs, les souterrains, les cluseaux, les mines, les carrières, permettent quelquefois l'accès à un vide karstique .

L'histoire de ces cavités commence avec leur creusement .

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces cavités artificielles ont reçu des noms propres qui sont des toponymes à part entière : les cluseaux du Périgord et les caves de Touraine sont là pour en témoigner . Il s'ensuit pour le spéléologue une impression de confusion .

Or il faut savoir que les appellatifs usités pour désigner des cavités naturelles sont bien souvent les mêmes que ceux usités pour des cavités artificielles et inversement, comme les Balmes de ST FONTS (69) qui sont d'anciennes champignonnières, ou les Caves de SAULGES (53) qui sont des grottes tout à fait naturelles .

S'il est vrai que la distinction est essentielle, aujourd'hui pour le spéléologue, elle n'était même pas perçue par les gens du cru .

Nombreux sont les exemples de réseaux hypogés perforés par des puits à eau : qui n'a jamais amarré sa corde sur une vieille pompe hors d'usage ou enjambé la margelle d'un puits ?...

Bien que la majeure partie des puits aient été creusés au siècle dernier seulement, ils possèdent néanmoins une appellation propre qui, quelquefois, n'a pas été inspirée par le nom de lieu où ils ont été forés .

Ainsi on note :

le **Puits qui parle** à TROO (41)

le **Puits qui chante** à MONTGUEUX (10)

le **Puits Bouillant** à ST AUBIN (89)

Cette dernière appellation mérite une explication : le puits bouillant, le mal nommé diront certains, donne accès à la rivière souterraine du même nom. Bien que le puits n'ait été foré qu'en 1850, il a reçu un qualificatif qui n'est plus guère compris aujourd'hui et pourtant très répandu dans la toponymie des sources (cf la Fontaine Bouillante à BRUYÈRES LE CHATEL (91), le Bouillant et le Dormant des sources de la Touvre (16) et les innombrables Boulidous du Sud de la France).

En 1882, le Puits Bouillant a été aménagé dans l'espoir de pomper la rivière . En fait, le projet s'est avéré être un véritable gouffre et les travaux ont cessé .

Bouillant n'est pas le nom d'un propriétaire mais bien un adjectif qui fait directement allusion à la présence de l'eau qui coule au fond du puits.

Il est fréquent de désigner un puits par le nom de son propriétaire : citons pour exemple le Puits du Père Leroux à VIMARCE (53).

Ce mode de dénomination est très répandu, et il serait mal venu de le combattre; le puits appartient bien à son propriétaire, qui, dans bien des cas, en a ordonné le creusement .

C'est bien le propriétaire de l'époque, Leroux Père, qui a financé le creusement de ce puits, encore connu sous ce nom dans le village .

Il est répertorié dans certains inventaires sous le vocable grotte de VIMARCE, parce qu'en 1945 un érudit avait publié une note sous ce titre.

A préciser encore que le terme puits n'a pas le même sens que chez le spéléologue : les noms de Puits d'Enfer, exurgence de VILLANDRY (37) ou de Frais Puits regard naturel sur le cours d'une rivière souterraine (Quincey -70) ne présentent pas les caractères d'un puits définis par le spéléologue ou par le puisatier .

* * *

Il importe de justifier le choix du nom d'une cavité par la tradition toponymique qui préside à la formation des noms de lieu de la France .

L'essentiel est d'inscrire la création des noms de cavité dans la continuité syntaxique des différentes aires linguistiques, car, à plus ou moins brève échéance, le nom d'une cavité anodine peut acquérir la notoriété et prendre rang de véritable toponyme, comme c'est déjà le cas pour certains gouffres alpins dont les noms figurent sur les cartes .

J.Y BIGOT